



Rapport moral 2023

Introduction



Je commencerai ce rapport moral par un hommage à Alice Kobel qui nous a quitté fin octobre. Alice, qui était notre doyenne, a été secrétaire de notre association, à l'époque « Le Bolet du Foron », dès la première AG de janvier 1975 suivant l'AG constitutive. Elle est restée secrétaire pendant 4 ans. Elle a continué à être présente avec sa gentillesse, toujours

partante pour aider. Elle nous avait encore rendu visite lors de notre exposition mycologique début octobre.

Rappel de nos valeurs

Pour les nouveaux membres, je ferais quand même un rapide retour sur les valeurs que nous défendons.

Rappelons donc, comme l'année dernière, cette maxime qui orne nos cartes de visite « On ne peut protéger ce qu'on connaît... ».

Chaque personne à son rythme, en fonction de ses disponibilités, de ses envies, doit pouvoir trouver sa place dans notre association pourvu que la passion pour la Nature l'anime.

La SHNPR a pour objet de :

- Promouvoir et favoriser l'étude des sciences de la nature.
- Donner accès à ces connaissances au public.
- Former ses membres.
- Sensibiliser au respect des milieux naturels et à la préservation de la nature.

Par le passé, pour notre société, on aurait parlé de Société savante. Comme nous venons de le voir, notre but principal est la connaissance. Le temps n'étant pas extensible et n'ayant pas le don d'ubiquité, il nous est difficile de consacrer du temps à d'autres associations, en particulier des associations de défense de la nature, même si certaines et certains d'entre nous le font.

À titre personnel, je voudrais dire qu'au moment où nous voyons des pressions s'exercer, voire des chantages aux subventions, il est important de soutenir financièrement ces associations.

Petit message personnel du président

Par le passé, pour notre société, on aurait parlé de Société savante. Comme nous venons de le voir, notre but principal est la connaissance. Le temps n'étant pas extensible et n'ayant pas le don d'ubiquité, il nous est difficile de consacrer du temps à d'autres associations, en particulier à des

Table des matières

Introduction	1
Rappel de nos valeurs.....	1
Petit message personnel du président	1
50 ans d'existence l'année prochaine.....	2
Évolution du nombre d'adhérents·es	2
Fonctionnement interne, documents mis à disposition	2
RGPD	2
Associations partenaires ou proches	3
Association Française de Lichénologie.....	3
Ascomycete.org	3
Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)	3
Groupe de Faverges.....	3
Société de Poisy.....	3
Sites de partenaires	3
FMBDS	3
Le bulletin de liaison	3
Notre fédération et l'abonnement au bulletin fédéral	3
Réunion des présidents	3
Relations avec les institutionnels	4
Conseil départemental et Mairie de La Roche-sur-Foron	4
Presse	4
En conclusion.....	4

associations de défense de la nature, même si certaines et certains d'entre nous le font et en sont aussi membres.

À titre personnel, je voudrais dire qu'au moment où nous voyons l'émergence de tensions liées à l'urgence de la situation, il est important de soutenir financièrement les associations qui luttent pour le maintien de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique à défaut de pouvoir leur consacrer du temps.

En effet, en tant que naturalistes, nous voyons concrètement la dégradation de notre environnement et la rapidité avec laquelle elle s'opère.

50 ans d'existence l'année prochaine

En 2024, nous fêterons notre demi-siècle d'existence. C'est en effet le 15 mars 1974 que l'association « Le Bolet du Foron » est née. Le comité qui s'est mis en place était constitué de Jacques Lansard, président ; Louis Bruyant vice-président ; Guy Cadet, secrétaire ; Marcel Place, secrétaire adjoint et Jean-Michel Sussey, trésorier.

Évolution du nombre d'adhérents·es

Nous étions 49 en 2021, 53 en 2022 et 58 en 2023 avec 3 adhésions à ajouter pour 2024, soit plus de 60.

Nous sommes ravis de voir nos effectifs augmenter mais nous devons reconnaître que ça devient compliqué à certains moments.

- Pour nos sorties Botanique, nous pourrons compter de temps à autre sur Florian pour aider Gérard.
- Pour nos réunions d'identification, l'idéal c'est quand nous pouvons disposer de la salle 7 mais, étant donné que nous avons déjà la 5, cela reste exceptionnel.

Après avoir contacté la Maïf pour vérifier si nous étions obligés de passer à une tranche supplémentaire (de <50 nous passerions à la tranche de 50 à 250), la Maïf nous a répondu qu'il fallait estimer le nombre de membres réellement actifs. Après discussion sur le nombre de personnes participant aux sorties, réunions, AG, nous pouvons rester sans problème sur la tranche < 50.

Fonctionnement interne, documents mis à disposition

Plaquette de présentation : au début page d'accueil, [lien](#)

Statuts : menu Accueil > Présentation, [lien](#)

Règlement intérieur : menu Accueil > Présentation, [lien](#)

Depuis la dernière AG, nous avons eu 4 réunions de bureau qui se sont tenues en présentiel, en visio ou avec un mixte des deux. Les comptes rendus ont été diffusés à toutes les personnes membres de la SHNPR.

RGPD

Le règlement général sur la protection des données (RGPD), est entré en application le 25 mai 2018. Pour notre association, il faut que nous regardions si notre fonctionnement doit être modifié. Vu notre taille et notre fonctionnement, nous ne nous sommes pas posé réellement la question.

Globalement nous respectons tous les points du RGPD concernant les associations mais nous ne les avons pas formulés dans nos documents.

Nous devons donc regarder les points suivants :

- Bulletin d'adhésion (informations à ajouter liées au RGPD).
- Statuts et règlement intérieur à modifier.
- Acceptation pour les photos.
- Potentiellement acceptation sur la transmission de données à notre Fédération.
- Transmission de données aux autres membres (déjà fait).

Si c'est possible, nous pourrions désigner une personne en charge de ce point, pour proposer des modifications en vue de les valider à l'AG de 2024.

Associations partenaires ou proches

Association Française de Lichénologie

Notre société est adhérente ainsi que les membres du groupe lichens.

Ascomycete.org

Nous sommes adhérents à (<https://ascomycete.org/fr/>).

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA)

Comme chaque année, nous avons transmis nos observations botaniques au CBNA. Ce sont 1161 observations qui ont été remontées.

Groupe de Faverges

Nous continuons à travailler avec Claudie Desjacquot et Monique Magnouloux sur les lépidoptères.

Nous relayons régulièrement dans la bafouille les articles de leur blog.

Société de Poisy

La Société de Poisy nous a demandé de l'aider car la mairie de Poisy a donné tous les livres qui étaient stockés aux Emmaüs (problème de communication, effet Covid, ...). Il serait trop long ici de faire un historique mais Renée Bobet a été adhérente de notre société et de celle de Poisy. C'est notre société qui a récupéré les livres de Renée à sa mort. Nous avons répondu positivement à Josiane Ducros de cette société et nous avons fourni les livres suivants :

- 1 ex. Flore de la France méditerranéenne continentale, Ed. Naturalia Publications, Jean-Marc Tison et Philippe Jauzein (exemplaire neuf)
- 1 ex. La Flora Helvetica (nous avons la nouvelle version de cette flore)
- 1 ex. Flora Gallica

Nous en avons profité pour remplacer l'une de nos deux vieilles Flora Helvetica par la nouvelle version.

Sites de partenaires

Je ne peux que vous encourager à visiter leurs sites respectifs :

<http://fmbds.org/>

<http://www.afl-lichenologie.fr/>

http://www.francini-mycologie.fr/LA_CHANTERELLE/La_Chanterelle_Ville_la_Grand.html

<http://groupenaturefaverges.over-blog.fr/>

FMBDS

Le bulletin de liaison

Contrairement à la dernière AG, nous ne pouvons pas nous prévaloir d'y avoir publié un article. 2 bulletins de liaison ont été transmis à tous les membres.

Notre fédération et l'abonnement au bulletin fédéral

À l'assemblée générale de notre fédération (Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné Savoie) de 2024, un débat et un vote porterons sur son financement. En effet, seuls les abonnés au bulletin contribuent à sa bonne santé financière alors que tout le monde peut bénéficier des avantages d'être adhérent.

Il sera donc proposé une cotisation supplémentaire demandée pour toutes les personnes non abonnées au bulletin un montant qui sera avoisinant les 5€. Ce surplus, si la mesure est votée, sera payé par notre société qui décidera ensuite de la façon de le reporter sur la cotisation. Nous devrons nous positionner sur cette évolution à la fois pour voter lors de la prochaine AG de notre fédération et à notre AG suivante pour définir notre cotisation.

Réunion des présidents

La réunion des présidents s'est tenue samedi 25 novembre. Le principal point en débat a été le financement de notre fédération.

Nous rappelons les avantages de faire partie d'une fédération, en l'occurrence de la FMBDS :

- Abonnement réduit au bulletin trimestriel (9 € économisés / an à partir de 2024).

- Bulletin de liaison gratuit.
- Accès au stage d'initiation en mycologie pour débutants.
- Prise en charge possible d'une partie des frais pédagogiques au DIU de mycologie.
- Accès à un service de séquençage à prix réduit.
- Participation possible à la journée « Espèces rares » (mycologie).
- Accès à tarif réduit à des formations.
- Accès à la bibliothèque fédérale.
- Accès au forum internet de la Fédération.
- Accès aux sessions botaniques et mycologiques fédérales.
- Conseils et aides ponctuelles, outils (juridiques, mise à disposition du fichier mycologique, ...)
- Permet de concourir à la progression de la connaissance (Liste rouge des champignons de la Région Rhône-Alpes, édition de livres, hors-séries du bulletin, ...).

Relations avec les institutionnels

Conseil départemental et Mairie de La Roche-sur-Foron

Le Conseil départemental a renouvelé la subvention dont nous bénéficions et nous le remercions vivement.

La mairie de La Roche-sur-Foron nous a attribué une subvention de 450€ pour tenir compte du travail important effectué autour de la mise en place du Sentier botanique (voir rapport d'activité).

Nous remercions vivement la Mairie de La Roche et nous nous félicitons du travail commun accompli.

Presse

Le Dauphiné Libéré nous a suivi régulièrement cette année. Pas moins de sept articles ont été publiés parlant de nous.

Alain Benard a participé à une émission de Radio Mont Blanc le 4 octobre 2023 de 10h00 à 11h00 dans l'émission Le Mag, animée par François Trégouët.

Participaient à cette émission Olivier Leclerc de l'Office National des Forêts et, par visio, André Mugnier le président de la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie. Quant à moi, je suis intervenu sur le thème des champignons.

En conclusion

Les projets prévus pour 2024, hors de nos activités traditionnelles :

- Mise en place réelle de la première phase du Sentier botanique arboricole sur le Parcours familial et sportif Louis Constantin.
- Cinquantième anniversaire de notre société.
- Continuation de notre travail sur les invasives au Bois des Fournets.

Nous reviendrons sur les deux premiers projets dans le rapport d'activité car nous avons déjà longuement travaillé dessus.

Le 2 décembre 2023
 Alain Benard
 Président de la Société d'Histoire
 Naturelle du Pays Rochois

